

## BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/08/2009</i>	<i>31/08/2008</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais Recherche Dévlpt	6 817	6 817		
Concessions, brevets et droits similaires	1 503 868	1 412 831	91 037	110 264
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 155	11 155		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	100 097	13 853	86 244	86 244
Constructions	2 115 947	985 213	1 130 734	1 250 308
Installations techniques, matériel, outillage	1 681 428	1 314 075	367 354	273 536
Autres immobilisations corporelles	8 695 703	7 788 200	907 502	877 014
Immobilisations en cours	55 983		55 983	87 839
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	166		166	166
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				522
Autres immobilisations financières	14 438		14 438	13 243
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 185 602</b>	<b>11 532 144</b>	<b>2 653 458</b>	<b>2 699 136</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	21 489		21 489	13 506
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	6 118 042	427 432	5 690 609	4 212 242
Autres créances	2 501 147		2 501 147	2 330 298
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	526		526	574
(dont actions propres : )				
Disponibilités	515 906		515 906	50 583
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	228 041		228 041	350 599
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 385 150</b>	<b>427 432</b>	<b>8 957 717</b>	<b>6 957 801</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 062		2 062	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 572 813</b>	<b>11 959 577</b>	<b>11 613 237</b>	<b>9 656 937</b>

## BILAN PASSIF

Rubriques	31/08/2009	31/08/2008
Fonds Associatifs ( dont versé : )	1 165 102	1 165 102
Fonds Associatifs (apports)	747 915	747 915
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	(363 738)	(316 040)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou perte)</b>	<b>(541 207)</b>	<b>(47 697)</b>
Subventions d'investissement	1 450 244	1 466 639
Provisions réglementées	10 203	8 093
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 468 519</b>	<b>3 024 012</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Fonds Dédiés		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	81 300	21 659
Provisions pour charges	554 930	684 016
<b>PROVISIONS</b>	<b>636 230</b>	<b>705 675</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 624 873	1 497 823
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 880	3 359
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 529 730	1 296 397
Dettes fiscales et sociales	1 115 607	1 052 439
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	102 989	99 309
Autres dettes	892 523	344 573
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	3 203 887	1 621 284
<b>DETTES</b>	<b>8 508 488</b>	<b>5 915 184</b>
Ecarts de conversion passif		12 066
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 613 237</b>	<b>9 656 937</b>

*Résultat de l'exercice en centimes* -541 207,42

*Total du bilan en centimes* 11 613 236,84

(1) dont concours bancaire courant :  
 en n : 65 957,39 euros  
 en n-1 : 693 511,53 euros

## COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/08/2009	31/08/2008
Ventes de marchandises Production vendue de biens Participations et Subventions	15 267 278		15 267 278	13 789 148
<b>PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>15 267 278</b>		<b>15 267 278</b>	<b>13 789 167</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			71 812 632 417 393 386	87 839 639 146 5 681
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>16 364 893</b>	<b>14 521 834</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			4 934 639 332 583 7 786 793 2 777 998	4 681 904 284 694 6 717 187 2 483 727
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			701 633 24 397 99 752 212 729	259 269  60 019 130 800
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>16 870 525</b>	<b>14 617 599</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(505 631)</b>	<b>(95 766)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b> Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b> Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 331	(1 753)  2 788
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 331</b>	<b>1 035</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			82 869	37 893
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>82 869</b>	<b>37 893</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(81 538)</b>	<b>(36 858)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(587 169)</b>	<b>(132 624)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/08/2009</i>	<i>31/08/2008</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 960	59 289
Produits exceptionnels sur opérations en capital	180	327 966
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		27 121
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>48 140</b>	<b>414 377</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69	29 297
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 110	300 153
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 179</b>	<b>329 450</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>45 961</b>	<b>84 926</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 414 365</b>	<b>14 937 246</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 955 572</b>	<b>14 984 943</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>(541 207)</b>	<b>(47 697)</b>

**Evaluation des contributions volontaires en nature :**

**Produits**

Dons en nature

88 666

**Charges**

Mise à disposition gratuite de biens et services

88 666

# ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

## PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 11 613 237 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 541 207,42 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er septembre 2008 au 31 août 2009.

Les notes et les tableaux présentés font partie intégrante des comptes annuels.

### Principes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement CRC 99-01 du 16/02/99, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et conformément aux hypothèses :

- . de la continuité d'exploitation,
- . de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Méthodes d'évaluation

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception du point suivant :

Les dotations aux amortissements relatives aux subventions d'équipement ainsi que les reprises sont dorénavant comptabilisées respectivement dans les comptes « 681 » et « 757 » afin d'être intégrées au niveau du résultat d'exploitation et non plus exceptionnel. En effet, ces acquisitions font partie des plans d'équipement pédagogiques et concernent donc l'activité de l'Arcnam.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2009 ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable des associations.

## **Faits significatifs de l'exercice**

- Marché Pole Emploi (groupement OZ) sur l'exercice entier 2008/2009 (commencé en mai 2008).

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

<b>NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT</b>
--

## **1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

### **1.1. Evaluation**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### **1.2. Amortissements**

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour dépréciation ont été établis sur la base des taux couramment admis en pratique et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

. Frais d'établissement	:	-	ans
. Frais de recherche et de développement	:	3	ans
. Logiciels	:	1	ans
. Constructions	:	-	ans
. Agencement de construction	:	10	ans
. Installations techniques et matériel industriel	:	-	ans
. Agencements et aménagements divers	:	10	ans
. Matériel de transport	:	5	ans
. Matériel de bureau et informatique	:	1-4-5	ans
. Mobilier	:	10	ans
. Emballages récupérables	:	-	ans
. Autres immobilisations corporelles	:	-	ans

Un amortissement dérogatoire a été constaté sur la construction modulaire.

### **1.3. Mouvements**

Les mouvements des immobilisations sur l'exercice 2008/2009 sont récapitulés sur le tableau des Immobilisations.

#### **1.4. Immobilisations**

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2008/2009 viennent essentiellement, d'achats de logiciels et matériels pédagogiques et informatiques dans le cadre des plans d'équipement (463 K€), et des aménagements/installation des locaux (77 K€).

Notons également le transfert en immobilisation de l'exposition « 1000 milliard de transistors » (147 K€) inscrite en immobilisation en cours en 2007/2008.

Le développement de l'interface au logiciel de gestion de scolarité, ainsi que la mise à jour du site internet de l'Arcnam, ont fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations en cours pour des montants respectifs de 13 K€ et 56 K€. Ils seront amortis à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

#### **1.5 Comodat**

En date du 20/06/1991, des locaux sis 25 bd Guy Mollet, ont été mis à disposition au profit de l'Arcnam par le Smeres. En date du 23/07/2002, l'Etat a repris la propriété du bâtiment. Ce dernier continue à mettre à disposition le bâtiment aux conditions suivantes :

- Mise à disposition à titre gratuit (comodat)
- Durée 30 ans, du 01/01/1991 au 31/12/2020
- Maintien du bâtiment en bon état d'entretien par l'Arcnam
- Superficie du terrain : 1ha61a53ca
- Inscrit sous le n° 440-03455 au tableau général des propriétés de l'état recensé à la rubrique 38211 enseignement supérieur.

Aucune valeur n'étant apportée sur les actes, la comptabilisation de cet ensemble n'est pas possible.

## **2. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES** **(Auditeurs et Entreprises)**

Cette rubrique correspond aux droits d'inscriptions des auditeurs restant dus au 31/08/2009 et aux formations facturées aux entreprises et non réglées à la clôture.

Ces créances représentent 6 118 042 K€ au 31 août 2009.

Pour toutes les participations stagiaires et pour les droits afférents à des conventions avec les entreprises, les inscriptions et leurs règlements ont été comptabilisés dans des comptes individuels ouverts par unité d'enseignement.

Ces comptes "Clients" ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de créances douteuses pour un montant de 427 K€ ; la créance sur l'Arcnam Bretagne ayant été reprise entièrement au 31 août 2009 (201 K€).

### **3. SUBVENTIONS A RECEVOIR**

Les subventions à recevoir s'élèvent à 2 408 K€ et comprennent :

#### **3.1. Subventions de Fonctionnement**

. Subventions Région :		
. 2007/2008		10,8 K€
. 2008/2009		1 310,0 K€
. Subventions Départements		
. 2008	:	8,2 K€
. Subventions Communautés Urbaines :		
. 2008	:	29,3 K€
		<hr/>
		1 358,30 K€
. Subventions Européennes :		
. autres projets	:	769,3 K€
. Autres subventions (Dire, Drass, Etat...)	:	226,4 K€
. Total des Subventions de Fonctionnement	:	<b>2 354,0 K€</b>

Afin d'améliorer l'image fidèle des comptes de l'association, la part des subventions à reverser à nos partenaires (pour des projets réalisés en commun) est comptabilisés dans les compte « 657 Subventions à reverser » au lieu du compte « 604300 Sous-traitance ».

#### **3.2. Subventions d'Equipement**

. Subventions Région :		
. 2009		38,3 K€
. Subventions Départements :		
. 2009		11,4 K€
. Subventions Communauté de Communes		
.2009	:	4,1 K€
. Total des Subventions d'Equipement	:	<b>53,8 K€</b>

### **4. FONDS PROPRES**

	En euros
Fonds Associatifs	1 165 102
Apport Fonds Associatifs	747 915
Report à Nouveau	- 27 694
Report à Nouveau Iforis	- 288 346
Affectation du Résultat 07-08	- 47 697
Résultat 2008-2009	- 541 207
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 073</b>



## **5. FONDS DEDIES**

Aucun fonds dédiés n'a été comptabilisé sur cet exercice.

## **6. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Des provisions pour risques et charges ont été constituées pour un montant de 636 K€ au 31/08/2009.

La dotation de l'exercice est de 100 K€, la reprise de l'exercice étant de 169 K€.

Ces provisions sont destinées à faire face aux risques suivants :

### **6.1. Provision pour risques** (81,3 K€)

Provision antérieure : 21,7 K€.

La provision relative au Carry-Back suite à la fusion avec le Crip, nous a été remboursée cette année, et nous avons donc constaté la reprise sur l'exercice 2008/2009.

La provision pour un litige prud'hommal et reprise totalement pour 67,8 K€ sur l'exercice 2007-2008, est reprovisionnée sur l'exercice 2008-2009 pour le même montant (procédure réengagée). Un autre litige prud'hommal est en cours, provisionné à hauteur de 13,5 K€.

### **6.2 Provision pour charges** (684 K€)

#### **6.2.1. Provision pour gros entretien** (554,9K€)

Le bâtiment du 25 boulevard Guy Mollet est mis à la disposition de l'Arcnam des Pays de la Loire par l'Etat au moyen d'un commodat d'une durée de 30 ans L'entretien du bâtiment (petits et gros travaux) est à la charge de l'Arcnam. Au-delà de la garantie décennale assurée par les entreprises réalisatrices de la construction, les travaux seront par ailleurs supportés par l'Arcnam. Il convient donc de constituer régulièrement des provisions qui permettront de faire face à ces travaux.

La dotation de l'exercice est de 18,5 K€.

#### **6.2.2. Provision pour retraite** (192 K€)

	<i>En euros</i>
Provision au 31/08/2008	339 574
Reprise suite départs 2008/2009	-46 100
Reprise suite calcul au 31/08/2009	-101 438
Total au 31/08/2008	192 036

#### **6.2.3. Provision pour charges** (néant)

Aucune provision n'a été constatée sur cet exercice.

## **7. DETTES A COURT ET MOYEN TERME**

<b>EMPRUNT</b>	<b>CAPITAL RESTANT DU AU 31/08/2008</b>	<b>REMBOURSEMENT 2008/2009</b>	<b>CAPITAL RESTANT DU AU 31/08/2008</b>
Reprise Iforis	12 477,66	6 390,77	6 086,79
Reprise Iforis	269 755,82	14 275,02	255 480,80
Reprise Iforis	239 363,92	18 184,29	221 179,63
Construction Modulaire	280 000,00	64 992,55	215 007,45
<i>Nouveaux emprunts</i>			
Refinancement des immobilisations		12 825,36	72 174,64
Plan Equipement 2008		49 124,58	770 875,42
<b>TOTAL</b>	<b>801 597,40</b>	<b>165 792,57</b>	<b>1 540 804,63</b>

Les emprunts contractés en 2008/2009 auprès du CIO concernent le financement de la part autofinancée par l'Arcnam du plan d'équipement 2008 (85 K€) et le refinancement des investissements effectués au cours des 4 exercices antérieurs à 2008/2009, pour la part autofinancée (pas de recours à l'emprunt pour ces exercices, mais autofinancement par la trésorerie).

Nous constatons au 31 août 2009 une perte latente concernant l'emprunt en franc suisse contracté par Iforis de 14 K€.

### **7.1 Crédoeurs Divers**

Le montant de la taxe d'apprentissage collecté sur l'exercice 2009 a été totalement affecté sur l'exercice pour un montant de 522 K€.

## **8. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance représentent un montant de 3 204 K€.

Afin de faire figurer au bilan les seuls produits du 1er septembre 2008 au 31 août 2009, des produits constatés d'avance ont été comptabilisés.

Les différentes catégories de produits concernés sont :

- Les participations des stagiaires et les conventions entreprises : 1 279 K€

Les formations fonctionnant à l'année civile 2009 ont fait l'objet d'une répartition de 8/12ème sur l'exercice 08/09 et de 4/12ème sur l'exercice 09/10.

Les formations effectuées sur l'année universitaire 08/09 n'ont, pour leur part, pas fait l'objet d'une répartition.

Pour les autres formations, la répartition a été fonction de la période de formation.

- Les subventions de fonctionnement : 1 924,5 K€
  - . Fonds Européens 1 116,6 K€
  - . Région : 370,5 K€
  - . Départements : 104,3 K€
  - . Communautés Urbaines : 53,4 K€
  - . Autres fonds 279,8 K€

La répartition adoptée pour les subventions de fonctionnement 2009 a été de 8/12ème sur l'exercice 2008/2009 et 4/12ème sur l'exercice suivant (comptabilisés en produits constatés d'avance).

## 9. HONORAIRES

Le montant facturé des honoraires du commissaire aux comptes relatifs à sa mission de contrôle légale s'élève pour l'exercice 2008/2009 à 17 904,12 euros.

## 10. AUTRES INFORMATIONS

<b>Rémunération des dirigeants</b>	<i>Non Applicable</i>
------------------------------------	-----------------------

Les trois plus hauts cadres dirigeants, ci-dessous listés, interviennent à titre bénévole, et ne sont en aucun cas rémunérés (ni ne perçoivent d'avantages en nature) :

- M. Bernard Daurensan, Président
- M. Louis-Marie Dréano, Trésorier
- M. Pierre Barbier, Secrétaire

Effectif physique sur 2008-2009	Salariés	Dont Pole Emploi	Mis à Disposition
Cadres	69	2	2
Techniciens	195	56	
Employés	90	15	
Ouvriers			
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>73</b>	<b>2</b>

Droits Individuels de Formation	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009
Cumul des droits acquis	10 130 heures
Cumul des droits pris	796,50 heures

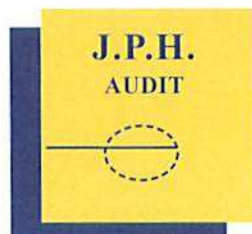
<b>Identité de la société mère consolidant les comptes de la société</b>	<i>Non Applicable</i>
--	-----------------------

Engagements	
Effets escomptés non échus	<i>Non Applicable</i>
Créances clients cédées non échus (bordereaux Dailly)	73 389 euros
Avals & Cautions	<i>Non Applicable</i>
Crédit-bail mobilier	118 941 euros
Crédit-bail immobilier	<i>Non Applicable</i>
Autres engagements	<i>Non Applicable</i>

<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>	
Nantissement compte de garantie Laviolette	60 000 euros
Hypothèque Immobilière conventionnelle (bâtiment Iforis)	1 411 907 euros

<b>Engagements reçus</b>
<u>Caution sur marché étranger</u>
Donneur : CIC
Date : 03 mars 2009
Objet : programme Européen MISCTIF convention de subvention n°144563 – TEMPUS – 2208 –FR – JPHES
Durée : jusqu'à la fin du projet soit le 14 janvier 2012
Montant : 591 906,60 euros

**Siège social**  
27, rue André Le Nôtre  
44120 VERTOU  
Téléfax : 02 40 80 38 59  
E-mail : [jph.audit@orange.fr](mailto:jph.audit@orange.fr)



## **ASSOCIATION ARCNAM DES PAYS DE LA LOIRE**

Siège social : 25 Boulevard Guy Mollet  
BP 31115  
44311 NANTES CEDEX 3

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 aout 2009**

-----  
Société de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 38 100 €

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes  
SIRET 414 423 871 00022 - APE-NAF 6920 Z

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 24 414 423 871

Membre du Groupe ESSOR





Aux Membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 aout 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARCNAM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

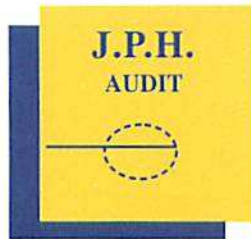
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II - Justification des appréciations**

Les principes et les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 aout 2009 ont été réalisés dans un contexte de difficultés certaines à appréhender les perspectives économiques.

Dans ce contexte et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :



- La continuité d'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables,
- L'indépendance des exercices.

Elles ont également porté sur le caractère approprié des estimations comptables appliquées, notamment pour ce qui concerne :

- La provision pour risques,
- La provision pour retraite,
- La provision pour gros entretien.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vertou, le 08 février 2010

**Pour la société JPH AUDIT  
Commissaire aux comptes**

  
**Philippe REUCHE  
Commissaire aux comptes**